

## **Secrétariat exécutif du SMSI**

### **PROJET DE RAPPORT DE LA PHASE DE GENÈVE DU SOMMET**

#### **CHAPITRE ...**

#### **Participation et organisation des travaux**

##### **A Date et lieu de la phase de Genève du Sommet**

1 La phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information s'est tenue à Genève (Suisse), du 10 au 12 décembre 2003, conformément à la Décision du Conseil de l'UIT et aux dispositions des Résolutions 56/183 et 57/238 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Sommet a tenu ... séances plénières (1ère à ... nième).

##### **B Participation**

Les Etats dont les noms suivent étaient représentés au Sommet:

Afghanistan	Bangladesh
Albanie	Barbade
Algérie	Bélarus
Allemagne	Belgique
Andorre	Belize
Angola	Bénin
Arabie saoudite	Bhoutan
Argentine	Bolivie
Arménie	Bosnie-Herzégovine
Australie	Botswana
Autriche	Brésil
Azerbaïdjan	Brunéi Darussalam
Bahreïn	Bulgarie

Burkina Faso	Guatemala
Burundi	Guinée
Cambodge	Guinée équatoriale
Cameroun	Haïti
Canada	Honduras
Cap-Vert	Hongrie
Chili	Inde
Chine	Indonésie
Chypre	Irak
Colombie	Iran (Rép. islamique d')
Comores	Irlande
Congo	Islande
Corée (Rép. de)	Israël
Costa Rica	Italie
Côte d'Ivoire	Jamaïque
Croatie	Japon
Cuba	Jordanie
Danemark	Kazakhstan
Djibouti	Kenya
Egypte	Kirghizistan
El Salvador	Koweït
Emirats arabes unis	Lao (R.d.p.)
Equateur	Lesotho
Erythrée	Lettonie
Espagne	L'ex-République yougoslave de Macédoine
Estonie	Liban
Etats-Unis	Jamahiriya arabe libyenne
Ethiopie	Liechtenstein
Fédération de Russie	Lituanie
Fidji	Luxembourg
Finlande	Madagascar
France	Malaisie
Gabon	Malawi
Gambie	Maldives
Géorgie	Mali
Ghana	Malte
Grèce	Maroc

Maurice	Royaume-Uni
Mauritanie	Rwanda
Mexique	Sainte-Lucie
Micronésie	Saint-Kitts-et-Nevis
Monaco	Saint-Marin
Mongolie	Saint-Siège
Mozambique	Samoa
Myanmar	Sénégal
Namibie	Serbie-et-Monténégro
Népal	Seychelles
Nicaragua	Sierra Leone
Niger	Singapour
Nigéria	Slovaquie
Niue	Slovénie
Norvège	Soudan
Nouvelle-Zélande	Sri Lanka
Oman	Sudafricaine (Rép.)
Ouganda	Suède
Ouzbékistan	Suisse
Pakistan	Suriname
Palau	Swaziland
Panama	Tanzanie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Tchad
Paraguay	Thaïlande
Pays-Bas	Timor oriental
Pérou	Togo
Philippines	Tonga
Pologne	Trinité-et-Tobago
Portugal	Tunisie
Qatar	Turquie
Rép. pop. dém. de Corée	Ukraine
République arabe syrienne	Uruguay
République centrafricaine	Venezuela
République démocratique du Congo	Viet Nam
République dominicaine	Yémen
République tchèque	Zambie
Roumanie	Zimbabwe

**[A compléter]**

2 La Communauté européenne était représentée conformément aux dispositions du règlement intérieur du Sommet

3 L'entité dont le nom suit, ayant reçu une invitation à participer en qualité d'observateur au Sommet, était représentée: Palestine

4 Les Commissions régionales dont les noms suivent étaient représentées:

**[A compléter]**

5 Les organismes et programmes des Nations Unies dont les noms suivent étaient représentés:

**[A compléter]**

6 Les institutions spécialisées et les organisations connexes dont les noms suivent étaient représentées:

**[A compléter]**

7 Les organisations intergouvernementales dont les noms suivent étaient représentées:

**[A compléter]**

9 Les autres entités ayant reçu une invitation et participant en qualité d'observateurs sont:

**[A compléter]**

10 [...] organisations non gouvernementales, accréditées au Sommet pendant son processus de préparation, étaient aussi présentes.

**[A compléter]**

11 [...] entités du secteur privé, accréditées au Sommet pendant son processus de préparation, étaient aussi présentes.

**[A compléter]**

**C Documents**

12 La liste des documents soumis au Sommet est reproduite dans l'Annexe ... du rapport.

**D Cérémonie d'ouverture**

13 A la cérémonie d'ouverture, le 10 décembre 2003, des allocutions ont été prononcées par Son Excellence M. Pascal Couchepin, Président de la Confédération suisse; Son Excellence M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; Son Excellence M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République de Tunisie; Son Excellence M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications; Mme Kicki Nordström, Présidente de l'Union mondiale des aveugles; M. Mohammad Omran, Président du Conseil de la société Thuraya Satellite Telecommunications; et Son Excellence M. Adama Samassékou, Président du Comité de préparation du Sommet mondial sur la société de l'information.

**E Réunion d'organisation**

14 Le Sommet mondial sur la société de l'information a tenu une réunion d'organisation le 10 décembre 2003. Le Secrétaire général du Sommet a prononcé une allocution d'ouverture.

## **F Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'organisation**

15 A sa réunion d'organisation le 10 décembre, le Sommet a adopté l'ordre du jour, tel qu'il est reproduit dans le Document/WSIS-03/GENEVA/ADM/4. Cet ordre du jour était le suivant:

- 1 Ouverture de la phase de Genève du Sommet
- 2 Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'organisation
- 3 Election du Président du Sommet et du Président de la réunion d'organisation
- 4 Adoption du Règlement intérieur
- 5 Adoption de l'ordre du jour de la première phase du Sommet
- 6 Election d'autres membres du Bureau du Sommet
- 7 Organisation des travaux
- 8 Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
- 9 Rapport du Comité de préparation
- 10 Divers

## **G Election du Président de la phase de Genève du Sommet et du Président de la réunion d'organisation**

16 A sa réunion d'organisation, le Sommet a élu, par acclamation, Son Excellence M. Pascal Couchepin, Président de la Confédération suisse, Président de la phase de Genève du Sommet.

17 A la même réunion, le Sommet a élu, par acclamation, Son Excellence M. Mark Furrer, Secrétaire d'Etat pour les communications de la Suisse, Président de la réunion d'organisation pour la phase de Genève du Sommet.

18 Le Président de la réunion d'organisation a fait une déclaration.

## **H Adoption du Règlement intérieur**

19 A sa réunion d'organisation le 10 décembre 2003, le Sommet a adopté le Règlement intérieur tel qu'il est reproduit dans le Document WSIS-03/GENEVA/DOC/2.

## **I Adoption de l'ordre du jour de la phase de Genève du Sommet et autres questions d'organisation**

20 A sa réunion d'organisation le 10 décembre 2003, le Sommet a adopté l'ordre du jour de la phase de Genève du Sommet, tel qu'il est reproduit dans le Document WSIS-03/GENEVA/DOC/1. Cet ordre du jour est le suivant:

- 1 Ouverture de la phase de Genève du Sommet
- 2 Election du Président du Sommet et du Président de la réunion d'organisation
- 3 Adoption du Règlement intérieur
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Election d'autres membres du Bureau du Sommet
- 6 Organisation des travaux

- 7 Pouvoirs des représentants présents au Sommet
  - a) Nomination des membres de la Commission des pouvoirs
  - b) Rapport de la Commission des pouvoirs
- 8 Rapport du Comité de préparation
- 9 Débat général
- 10 Tables rondes
- 11 Compte rendu des manifestations multipartenaires
- 12 Adoption de la Déclaration de principes
- 13 Adoption du Plan d'action
- 14 Dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet
- 15 Adoption du Rapport de la phase de Genève du Sommet
- 16 Clôture de la phase de Genève du Sommet

## **J Election d'autres membres du Bureau de la phase de Genève du Sommet**

### **Election des quinze Vice-Présidents**

21 A sa réunion d'organisation le 10 décembre 2003, le Sommet a élu les Vice-Présidents suivants:

*Etats d'Afrique:* Jamahiriya arabe libyenne, Mali, République sudafricaine

*Etats d'Asie:* Chine, Inde, République islamique d'Iran

*Etats d'Amérique latine et des Caraïbes:* Brésil, République dominicaine, Mexique

*Etats d'Europe orientale:* Lettonie, Roumanie, Fédération de Russie

*Etats d'Europe occidentale et autres Etats:* Finlande, France, Etats-Unis d'Amérique.

### **Election des deux Vice-Présidents de droit**

22 Le Sommet a élu, par acclamation, M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République de Tunisie et M. Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral et Chef du Département des transports, des communications et de l'énergie de la Suisse, Vice-Présidents de droit.

### **Désignation du Rapporteur**

23 Le Sommet a désigné comme Rapporteur M. Petru Dumitriu (Roumanie).

## **K Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs**

24 A sa réunion d'organisation le 10 décembre, le Sommet a constitué une Commission de vérification des pouvoirs pour sa phase de Genève, dont la composition est basée sur celle de la Commission de vérification des pouvoirs à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Aucun représentant d'Antigua-et-Barbuda n'étant présent au Sommet, il a été décidé de nommer un représentant de la Barbade. Les membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour la phase de Genève du Sommet sont donc les suivants: Barbade, Cap-Vert, Chine, Costa Rica, Ethiopie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie et Etats-Unis d'Amérique.

## **L Rapport du Comité de préparation**

25 Le Secrétaire général du Sommet, M. Yoshio Utsumi, a fait une déclaration.

26 Lors de la réunion d'organisation tenue le 10 décembre, le Président du Comité de préparation, M. Adama Samassékou, a fait une déclaration dans laquelle il a fait rapport sur le travail accompli au cours du processus préparatoire.

## **M Divers**

27 Le Secrétaire de la plénière du Sommet, en réponse à une question posée par le représentant des Etats-Unis, a précisé que les déclarations interprétatives sur la Déclaration de principes et le Plan d'action soumises par écrit feraient partie du rapport final de la phase de Genève du Sommet.

## **CHAPITRE ...**

### **Débat général**

28 Un débat général s'est tenu au cours des 1ère à 5ème séances plénières du Sommet du 10 au 12 décembre 2003.

29 A la première séance, le 10 décembre, des déclarations ont été faites par: Son Excellence Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande; Son Excellence M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan; Son Excellence M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique; Son Excellence M. Zafarullah Khan Jamali, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan; Son Excellence M. Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre de la République française; Son Excellence M. Mohamed Hosny Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte; Son Excellence M. Pedro Verona Rodrigues Pires, Président de la République du Cap-Vert; Son Excellence M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda; Son Excellence M. Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran; Son Excellence M. Amadou Toumani Toure, Président de la République du Mali; Sa Majesté le Roi Letsie III, Roi du Royaume du Lesotho; Son Excellence Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie; Son Excellence El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République du Gabon; Son Excellence M. Askar Akaev, Président de la République kirghize; Son Excellence M. Festus Gontebanye Mogae, Président de la République du Botswana; Son Excellence M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe; Son Excellence M. Otmar Hasler, Chef du Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein; Son Excellence M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise; Son Excellence M. Olusegun Obasanjo GCFR, Président de la République fédérale du Nigéria; Son Excellence M. Stjepan Mesic, Président de la République de Croatie; Son Excellence l'Honorable Moody Awori, Vice-Président et Ministre des Affaires intérieures de la République du Kenya; Son Excellence M. Petr Mares, Vice-Premier Ministre de l'Office du Gouvernement de la République tchèque; Son Excellence Sheikh Ahmed Abdullah Al-Ahmed Al-Sabah, Ministre des communications, Ministre de la planification et Ministre des affaires administratives de l'Etat du Koweït; Son Excellence M. Leonid Reiman, Ministre des communications et de l'informatisation de la Fédération de Russie; Son Excellence l'Honorable Deechand Jeeha, Ministre des technologies de l'information et des télécommunications de la République de Maurice; Son Altesse royale le Prince Saud Al-Faisal, Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite; Son Excellence M. Pavol Prokopovic, Ministre des transports, des postes et des télécommunications de la République slovaque; Son Excellence M. Xudong Wang, Ministre de l'industrie de l'information de la République populaire de Chine; Son Excellence M. Lucio Stanca, Ministre de l'innovation et de la technologie de la République italienne; Son Excellence M. Erkki Liikanen, Commissaire de la Communauté européenne; Son Excellence Mme Torild Skogsholm, Ministre des transports et des communications du Royaume de

Norvège; Son Excellence M. Tómas Ingi Olrich, Ministre de l'éducation, des sciences et de la culture de la République d'Islande; Son Excellence M. George Papandreou, Ministre des affaires étrangères de la Grèce; Son Excellence M. Orlando Jorge Mera, Ministre, Président de l'Institut dominicain des télécommunications de la République dominicaine; Son Excellence M. Bachir Al-Mounajed, Ministre des communications et de la technologie de la République arabe syrienne; Son Excellence M. Oleh Yatsenko, Ministre des communications et de l'informatisation de l'Ukraine; Son Excellence M. Do Trung Ta, Ministre des postes et de la télématique de la République socialiste du Viet Nam; Son Excellence Sheikh Abdulla Bin Mohammed Bin Saoud Al-Thani, Ministre, Chef de cabinet et Président du Conseil d'administration de la Qatar Telecommunication Company de l'Etat du Qatar; Son Excellence M. Branko Dokic, Ministre des communications et des transports de la Bosnie-Herzégovine; Son Excellence M. Juan Costa Climent, Ministre des sciences et de la technologie du Royaume d'Espagne; Son Excellence M. Nabil Ben Abdallah, Ministre des communications, Porte-parole du Gouvernement du Royaume du Maroc; Son Excellence l'Ambassadeur Samuel Pinheiro Guimarães Neto, Ministre par intérim des relations extérieures de la République fédérative du Brésil; Son Excellence l'Ambassadeur Hernán Escudero, Chef de la délégation de la République de l'Equateur; M. José Maria Figueres-Olsen, Président du Groupe d'études des Nations Unies sur les TIC; Mme Lynne Muthoni Wanyeki, Directeur exécutif du Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET); Mme Brigita Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; M. Shu-Khun Lin, Fondateur de Molecular Diversity Preservation International; M. Vittorio Colao, Directeur général pour la région SEMEA, membre du Conseil d'administration de Vodafone; M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique; Mme Titilayo Akinsanmi, Co-fondatrice de Paradigm Initiative Nigeria; M. Jean-Philippe Courtois, Directeur général d'EMEA, Premier Vice-Président de la société Microsoft; M. Eduardo Doryan, Représentant spécial de la Banque mondiale; M. Ayisi Makatiani, Fondateur de Africa Online; M. Ad de Raad, Cordonateur exécutif par intérim des Volontaires des Nations Unies.

30 A la deuxième séance plénière tenue le 11 décembre, des déclarations ont été faites par: Son Excellence M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie; Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal; Son Excellence M. John A. Kufuor, Président de la République du Ghana; Son Excellence le Colonel Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores; Son Excellence M. Robert Kocharyan, Président de la République d'Arménie; Son Excellence M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus; Son Excellence M. Marc Forné, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre; Son Excellence M. Arnold Rüütel, Président de la République d'Estonie; Son Excellence la Bégum Khaleda Zia, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh; Son Excellence M. Kim Yong Dae, Vice-Président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême de la République populaire démocratique de Corée; Son Excellence M. Ricardo Alarcón de Quesada, Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba; Son Excellence Mme Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie; Son Excellence M. Laurens Jan Brinkhorst, Ministre des affaires économiques du Royaume des Pays-Bas; Son Excellence M. Philippos W. Mariam, Ministre de l'infrastructure de la République fédérale démocratique d'Ethiopie; Son Excellence Mme Ulla Tørnaes, Ministre de l'éducation du Royaume du Danemark; Son Excellence M. Kálmán Kovács, Ministre de l'informatique et des communications de la République de Hongrie; Son Excellence M. Bertie Ahern, T.D, Premier Ministre de l'Irlande; Son Excellence M. Rezzo Schlauch, Secrétaire d'Etat du Ministère fédéral de l'économie et du travail de la République fédérale d'Allemagne; Son Excellence M. Maqbool Ali Sultan; Ministre du commerce et de l'industrie du Sultanat d'Oman; Son Excellence l'Honorable Bernard Chisale, M.P., Ministre de l'information de la République du Malawi; Son Excellence Mme Carin Jämtin, Ministre de la coopération au développement du Royaume de Suède; Son Excellence M. Eduardo Cáliz,



Vice-Ministre des affaires étrangères de la République d'El Salvador; Son Excellence M. Saeed Mohamed Al-Faihani, Chef de la délégation du Royaume de Bahreïn; Son Excellence M. John Rimmer, Chef de la délégation de l'Australie; Son Excellence U. Mya Than, Chef de la délégation de l'Union de Myanmar; M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); M. Philip Jennings, Secrétaire général de l'Union Network International; M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); M. Adnan Kassar, Président et Président-Directeur général du Fransabank Group; Mme Mercedes Bresso, Présidente de la Fédération mondiale des cités unies (FMCU); M. Thomas Ganswindt, Président du groupe Siemens Information and Communication Networks; M. Roberto Blois, Vice-Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications; M. Paul Twomey, Président-Directeur général de l'Internet Corporation For Assigned Names and Numbers (ICANN); M. Marcel A. Boisard, Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

31 A la troisième séance plénière tenue le 11 décembre, des déclarations ont été faites par: Son Excellence l'Honorable Apollo Nsibambi, Premier Ministre de la République d'Ouganda; Son Altesse Royale le Prince Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre du Royaume des Tonga; Son Excellence M. Boris Trajkovski, Président de L'ex-République yougoslave de Macédoine; Son Excellence M. José Rizo Castellón, Vice-Président de la République du Nicaragua; Son Excellence M. Kayser Bazán, Vice-Président de la République du Panama; Son Excellence M. Dragoljub Micunovic, Président de l'Assemblée de Serbie-et-Monténégro; Son Excellence M. Aripov Abdulla, Vice-Premier Ministre, Directeur général de l'Agence de communication et d'information de la République d'Ouzbékistan; Son Excellence Mme Fatimetou Mint M. Saleck, Secrétaire aux nouvelles technologies de la République islamique de Mauritanie; Son Excellence M. Taro Aso, Ministre de la gestion publique, des affaires intérieures, des postes et télécommunications du Japon; Son Excellence M. Michal Kleiber, Ministre de la recherche scientifique et de l'information de la République de Pologne; Son Excellence M. John Marburger, Conseiller scientifique du Président des Etats-Unis d'Amérique; Son Excellence M. Binali Yildirim, Ministre des transports et des communications de la Turquie; Son Excellence M. Roberto Emilio Aurguet Reina, Commissaire aux télécommunications de la République du Honduras; Son Excellence Mme Ivy Matsepe-Casaburri, Ministre des communications de la République sudafricaine; Son Excellence M. Pavel Gantar, Ministre de la société de l'information de la République de Slovénie; Son Excellence Mme Joséphine Rebecca Moerman, Ministre de l'économie, de l'énergie, du commerce extérieur et de la politique scientifique du Royaume de Belgique; Son Excellence Mme Flora de Ramos, Ministre des communications, de l'infrastructure et du logement de la République du Guatemala; Son Excellence M. Alvaro Díaz, Ministre de l'économie de la République du Chili; Son Excellence M. François Biltgen, Ministre du travail et de l'emploi du Grand-Duché du Luxembourg; Son Excellence l'Honorable Kamal Thapa, Ministre de l'information et de la communication, du développement local et de la santé du Royaume du Népal; Son excellence l'Archevêque John Foley, Président du Conseil pontifical du Saint-Siège pour les communications sociales; Son Excellence M. Daniel Filmus, Ministre de l'éducation, de la science et de la technologie de la République argentine; Son Excellence M. Fawaz Zu'bi, Ministre des technologies de la communication et de l'information et du développement administratif du Royaume hachémite de Jordanie; Son Excellence l'Honorable Bates Namuyamba, MP, Ministre des communications et des transports de la République de Zambie; Son Excellence M. Bountiem Phissamay, Ministre auprès du Bureau du Premier Ministre et Président de l'Agence pour la science, la technologie et l'environnement de la République démocratique populaire Lao; Son Excellence M. Ahmed Humaid Al Tayer, Ministre des communications des Emirats arabes unis; Son Excellence M. Franz Morak, Secrétaire d'Etat de la République d'Autriche; Son Excellence M. Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications de la Confédération suisse; Son Altesse royale l'Honorable Prince David Dlamini, Ministre par intérim

des affaires étrangères et du commerce du Royaume du Swaziland; Son Excellence M. Arun Shourie, Ministre des communications et des technologies de l'information de la République de l'Inde; Son Excellence M. Amar Tou, Ministre des postes et des technologies de l'information et de la communication de la République algérienne démocratique et populaire; Son Excellence M. José Luís Arnault, Ministre auprès du Premier Ministre de la République du Portugal; Son Excellence M. Mohammad Masoom Stanekzai, Ministre des communications de l'Afghanistan; Son Excellence M. Septimus Kaika, Ministre de l'information et de la radiodiffusion de la République de la Sierra Leone; Son Excellence M. Palusalua Faapo II, Ministre des technologies de la communication et de l'information de l'Etat indépendant des Samoa occidentales; Son Excellence M. Ben Lashhar Ali, Ministre de l'information et de la communication de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste; Son Excellence M. Virgilijus Vladislovas Bulovas, Ministre de l'intérieur de la République de Lituanie; Son Excellence M. Vital Kamerhe, Ministre de la presse et de l'information de la République démocratique du Congo; Son Excellence M. Virgilio L. Peña, Sous-Secrétaire aux technologies de l'information et des communications de la République des Philippines; Son Excellence M. Daniel Bervejillo, Vice-Ministre de l'éducation et de la culture de la République orientale de l'Uruguay; Son Excellence M. Alexei Volkov, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan; Son Excellence M. John Tiakia, Ministre associé des postes et des télécommunications de Niue; Son Excellence M. Tashi Phuntsog, Chef de la délégation du Royaume du Bhoutan; Son Excellence M. Tilak Ranaviraja, Chef de la délégation de la République socialiste démocratique de Sri Lanka; Son Excellence M. Panicos Poulos, Chef de la délégation de la République de Chypre; Son Excellence M. Azzam Alahmad, Observateur de la Palestine; M. Juan Somavía, Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT); M. Timothy Balding, Directeur général de l'Association mondiale des journaux; M. Pasquale Pistrio, Président et P.-D. G. de STMicroelectronics; M. Thomas Leavey, Directeur général de l'Union postale universelle (UPU); Mme Jane Lubichenco, Présidente du Conseil international des unions scientifiques (CIUS); M. Katsuji Ebisawa, Président de NHK (Japan Broadcasting Corporation); M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Mme Liz Burns, Présidente de l'International Association for Volunteer Effort (IAVE); Mme Olga Uskova, Présidente de Cognitive Technologies Companies; Mme Mervat Tallawy, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO); Mme Sally Burch, Présidente de l'Agencia Latinoamericana de Información (ALAI); M. Jorge Cassino, P.-D. G., Directeur général de Sols Technologies; M. Paulo Paiva, Vice-Président de la Banque interaméricaine de développement; M. Bertrand Ramcharan, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim; M. Abdelouahed Belkeziz, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique.

**[A compléter]**

## CHAPITRE ...

### Tables rondes

32 Conformément à une décision prise à la troisième réunion du Comité de préparation du Sommet, trois tables rondes ont eu lieu les 10 et 11 décembre 2003, qui faisaient partie intégrante du Sommet mondial sur la société de l'information. Le thème général était "Une société de l'information pour tous: perspectives et enjeux", et les trois thèmes successivement traités étaient: "Créer des opportunités numériques", "Perspectives et enjeux: diversité dans le cyberspace" et "Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire". Ont participé à ces tables rondes des représentants des gouvernements, des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations, fonds et programmes, des organisations intergouvernementales et enfin du secteur privé et de la société civile. La représentation était assurée au niveau le plus élevé.

33 Le secrétariat du Sommet a établi un document de fond traitant de diverses questions associées à ces thèmes.

34 Les lignes qui suivent rendent compte de ces trois tables rondes.

#### **Table ronde 1: Créer des opportunités numériques**

35 La table ronde 1 "Créer des opportunités numériques" s'est tenue le 10 décembre 2003 sous la présidence de Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, qui a prononcé une allocution d'ouverture.

36 L'animatrice, Mme Maria Livanos Cattai, Secrétaire général de la Chambre internationale de Commerce, a également prononcé une allocution avant de donner la parole aux participants.

37 Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Rwanda, République démocratique populaire de Corée, France, Slovénie, Botswana, Colombie, Sénégal, Singapour, Lesotho, Islande, Azerbaïdjan et Thaïlande.

38 Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique a également prononcé une allocution.

39 Des déclarations ont été prononcées par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Vice-Président de la Banque mondiale chargé des questions d'infrastructure.

40 Des déclarations ont été faites par les participants du secteur privé suivants: le Directeur général de Maroc Telecom, Maroc; le Président-Directeur général d'Eutelsat, France; le Directeur du département "industrie" de la société Oracle Corporation EMEA; le Président-Directeur général de la société Corporation for National Research Initiatives, Etats-Unis d'Amérique.

41 Des déclarations ont été prononcées par les représentants de la société civile suivants: le Président de la Free Software Foundation, Etats-Unis d'Amérique; un professeur de la faculté de droit de la McGill University, Canada; le représentant de l'EPIC (*Electronic Privacy Information Centre*), membre de l'association Computer Professionals for Social Responsibility, Canada; le représentant d'ICVolontaires (CIVICUS), République sudafricaine; le Maire de Curitiba, World Federation of United Cities (FMCU), Brésil.

42 L'animatrice a ensuite formulé des conclusions.

43 Le résumé établi par le Président de la table ronde 1 (Créer des opportunités numériques) est annexé au présent rapport (Annexe ...).

## **Table ronde 2: Diversité dans le cyberspace**

44 La table ronde 2 (Diversité dans le cyberspace) a eu lieu le 11 décembre 2003; elle était présidée par son Excellence Mme Vaira Vike Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, qui a prononcé une allocution d'ouverture.

45 L'animateur de la table ronde, M. Nick Gowing, présentateur à la BBC World News, a prononcé une allocution avant de donner la parole aux participants.

46 Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Lituanie, Egypte, Chili, Ouganda, Pakistan, Maroc, Lettonie, Algérie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Bénin, Tchad, Autriche et Bulgarie.

47 Des déclarations ont également été formulées par le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et le représentant de l'Université des Nations Unies.

48 Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a prononcé une déclaration.

49 Le représentant du Conseil de l'Europe a fait une déclaration.

50 Des déclarations ont été faites par les participants du secteur privé suivants: le Président-Directeur général de Tele Nahar (Liban); le Président-Directeur général de la WorldSpace Corporation (Etats-Unis d'Amérique) et le Président de l'International Association of Broadcasting.

51 Des déclarations ont été faites par les participants de la société civile suivants: le Président de la FUNREDES (*Fundación Redes y Desarrollo*), République dominicaine; le Président de Creative Commons, Etats-Unis d'Amérique; le Président de l'Association tunisienne de Meres, Tunisie; le Directeur exécutif d'ISIS International, Philippines; le Secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; la représentante de la World Association of Community Radio Broadcasters, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

52 Le Président a ensuite résumé les débats et formulé des conclusions.

53 Le résumé établi par le Président de la table ronde 2 (Diversité dans le cyberspace) est annexé au présent rapport (Annexe ...).

## **Table ronde 3: Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire**

54 La table ronde 3 (Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire) s'est tenue le 11 décembre 2003. La table ronde a été ouverte par M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, qui a prononcé une déclaration.

55 Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Oman, Niger, Roumanie, Bangladesh, Etats fédérés de Micronésie, Qatar, Suède, Estonie, Panama, Kirghizistan, Portugal, Maroc, Cuba, Norvège, Zimbabwe, Irlande, Kenya, Kazakhstan et Malaisie.

56 Le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications a prononcé une allocution.

57 Des déclarations ont été faites par les Secrétaires exécutifs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique pour l'Europe.

58 Des déclarations ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

59 Des déclarations ont été faites par les participants du secteur privé suivants: le Président-Directeur général de Masreya Information Systems, Egypte; le Vice-Président (Corporate Philanthropy) de Cisco, Etats-Unis d'Amérique; le Président de la KDDI Corporation, Japon; le Président de Telekom Malaysia Berhad.

60 Des déclarations ont été faites par les participants de la société civile suivants: un membre du Conseil législatif du Conseil des services sociaux de Hong Kong, Chine; le Président de la Global Foundation for Democracy and Development, République dominicaine; le représentant d'Ingénieurs sans frontières, Cameroun; un professeur de l'Université Aarhus, Danemark.

61 L'animateur a ensuite résumé la discussion et formulé des conclusions.

62 Le résumé établi par l'animateur de la table ronde 3 (Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire) est annexé au présent rapport (Annexe ...).

## **CHAPITRE ...**

### **Rapport de la commission de vérification des pouvoirs**

[A compléter]

## **CHAPITRE ...**

### **Compte rendu des manifestations multipartenaires**

[A compléter]

## **CHAPITRE ...**

### **Adoption de la Déclaration de principes**

[A compléter]

## **CHAPITRE ...**

### **Adoption du Plan d'action**

[A compléter]

## **CHAPITRE ...**

### **Dispositions prises pour la phase de Tunis du Sommet**

[A compléter]

## **CHAPITRE ...**

### **Adoption du rapport de la phase de Genève du Sommet**

[A compléter]

**CHAPITRE ...**

**Clôture de la phase de Genève du Sommet**

**[A compléter]**

## ANNEXE ...

### **Résumé établi par le Président de la table ronde 1: Créer des opportunités numériques**

10 décembre 2003

**Président: Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal**

**Animatrice: Mme Maria Livanos Cattai, Secrétaire général de la Chambre internationale de Commerce (CCI)**

#### **Introduction**

1 La première table ronde, tenue le 10 décembre 2003, était présidée par Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal et avait pour thème "Créer des opportunités numériques".

2 La table ronde a donné lieu à un débat animé et stimulant, enrichi par l'expérience des participants des divers pays et par leurs suggestions pratiques.

3 Les orateurs se sont félicités du large échange de vues, et ils ont accueilli avec intérêt les idées avancées pour créer des opportunités numériques. Il leur est apparu nécessaire de dégager de nouvelles formes de solidarité, de collaboration et de coopération entre toutes les parties prenantes - gouvernements, secteur privé, société civile et organisations internationales - pour édifier une société de l'information inclusive. La réduction de la fracture numérique présuppose l'engagement résolu de toutes les parties prenantes.

4 Le débat a porté essentiellement sur des questions d'accès aux TIC, de partenariats et de financement.

#### **Accès**

5 De l'avis des divers orateurs, l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) était véritablement la pierre angulaire de la société de l'information. Plusieurs participants ont relevé le rôle essentiel des gouvernements, principaux agents et principaux catalyseurs de la promotion de l'utilisation des TIC par les personnes, les communautés et les collectivités locales. Il est apparu fondamental d'élaborer des cyberstratégies nationales constituant un cadre politique et réglementaire, propre à stimuler l'entreprise à l'échelle locale, ainsi que les investissements privés. Un leadership politique fort semble absolument déterminant pour tout progrès en ce domaine.

6 Plusieurs intervenants ont relevé qu'il ne fallait pas se focaliser exclusivement sur l'accès aux matériels ou aux logiciels, les aspects sociaux, économiques, culturels et éducationnels de l'accès devant être également pris en compte. L'accès à l'information, considéré comme un droit de l'homme, devrait être traité comme tel. Pour élargir l'accès, l'utilisation de logiciels libres est une solution.

7 Les contraintes structurelles spécifiques des économies en transition, qui se caractérisent par des niveaux d'éducation élevés, ont par ailleurs été mises en évidence. L'accès des économies en transition aux technologies nouvelles et innovantes doit être facilité.

8 On a préconisé l'élaboration de systèmes juridiques et réglementaires efficaces, indépendants et "technologiquement neutres", ainsi que l'utilisation combinée des diverses technologies - lignes électriques, Wi-Fi, satellites ... - pour mieux répondre aux besoins des pays à l'échelle nationale.

9 Les participants ont pris note du fossé numérique qui existe entre les zones urbaines et les régions rurales, tout particulièrement en Afrique, et ils ont appelé les leaders politiques à faire en sorte que les populations démunies des régions rurales, qui, dans de nombreux pays, sont particulièrement oubliées dans la révolution numérique, puissent accéder aux TIC.

10 S'il n'existe pas de recette universelle pour réduire la fracture numérique ou pour assurer l'accès universel, les participants n'en ont pas moins préconisé la comparaison des leçons tirées de l'expérience et des meilleures pratiques, illustrant leurs propos en relatant les programmes mis en oeuvre dans leurs pays respectifs pour traiter les questions d'accès de façon efficace. Le Fonds de financement de la téléphonie rurale, en Colombie, le programme Grameen Phone au Bangladesh, la fourniture d'ordinateurs personnels à faible coût en Thaïlande et la mise en commun des applications scientifiques dans des domaines tels que la climatologie, le SRAS ou les catastrophes naturelles ont été mentionnés comme exemples.

11 Il est par ailleurs nécessaire de déployer des efforts particuliers pour faire en sorte que la jeunesse puisse accéder aux TIC, dans le cadre par exemple de programmes de renforcement des capacités TIC à l'échelle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement universitaire.

### **Partenariats**

12 Il a été largement reconnu qu'il ne sera possible d'édifier une société de l'information ouverte et inclusive que si toutes les parties prenantes - gouvernements, secteur privé, société civile, médias et communauté internationale - nouent entre elles des accords de partenariat et de coopération efficaces et innovants. Dans ce contexte, l'attention des participants a été appelée sur le rôle important des activités de volontariat.

13 Les participants ont reconnu que les partenariats entre le secteur public et le secteur privé pouvaient apporter une contribution utile dans une large gamme d'applications des TIC - cybergouvernement, commerce électronique, cybersanté, cyberéducation. Le rôle des partenariats régionaux, qui facilitent l'accès aux TIC et renforcent les efforts déployés pour bâtir la société de l'information, a lui aussi été mis en évidence.

14 Les cybercafés et les points médias communautaires mis en place dans le cadre d'efforts combinés du secteur public et du secteur privé ont été cités comme parfaits exemples de partenariats facilitant l'accès à l'échelle locale.

### **Financement**

15 A propos de la question capitale du financement, la mise en oeuvre de la conception commune exposée dans le Plan d'action exigera de dégager les ressources nécessaires pour promouvoir l'accès universel et réduire la fracture numérique. Des investissements seront en particulier indispensables à la mise sur pied de l'infrastructure et au renforcement des capacités. Des orateurs ont par ailleurs fait observer que le rôle de l'investissement privé devient plus important dans nombres de pays en développement que celui que joue l'aide étrangère.

16 Les participants ont considéré que l'instauration d'un environnement international dynamique et propice aux investissements étrangers directs, le transfert des technologies et la coopération internationale, en particulier dans les domaines des finances, de la dette et du commerce, sont d'indispensables compléments aux efforts de développement que consacrent les pays aux TIC.



17 Une aide s'impose pour aider à financer les TIC, en particulier en faveur des zones rurales pauvres. Il a été fait observer que, le secteur privé tendant à investir dans les zones urbaines qui sont plus rentables, il est particulièrement important de fournir des financements publics aux zones excentrées et rurales.

18 Un participant a souligné l'importance de manifester la volonté d'appuyer la création d'un Fonds de solidarité numérique pour encourager la mise en oeuvre des conclusions du Sommet.

19 Des intervenants ont demandé que des efforts supplémentaires soient faits pour attirer dans les TIC davantage d'investissements privés, nationaux ou étrangers, moyennant l'instauration d'un environnement d'investissement transparent, stable et prévisible. Des participants ont insisté sur le rôle déterminant que jouent les TIC dans le cadre des stratégies de développement nationales, comme moyen d'attirer des investissements directs étrangers.

## ANNEXE ...

### **Résumé par le Président de la table ronde 2: Perspectives et enjeux - Diversité dans le cyberspace**

11 décembre 2003, 11 heures - 13 heures

**Président: S. E. Mme Vaira Vike Freiberga, Présidente de la République de Lettonie**

**Animateur: M. Nick Gowing, Présentateur de World News, BBC**

1 La deuxième table ronde, qui a eu lieu le 11 décembre 2003, a été convoquée sous la présidence de S. E. Vaira Vike Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, sur le thème "Perspectives et enjeux - Diversité dans le cyberspace".

2 Les participants ont examiné, dans le cadre d'un échange interactif, la question suivante: comment concilier la circulation de l'information et la nécessité de préserver la diversité culturelle et linguistique dans un monde numérique. Ils se sont concentrés en particulier sur les points suivants: diversité culturelle et linguistique; liberté d'expression et structure des médias; droit et éthique sur l'Internet.

#### **Diversité culturelle et linguistique**

3 Des intervenants ont insisté sur le fait qu'il est essentiel de préserver le patrimoine culturel et les langues locales pour le développement de la société de l'information. Ils ont considéré les conditions suivantes comme indispensables à la promotion de la diversité culturelle: accès pour tous, accès ouvert à l'information du service public, liberté d'expression et existence de politiques spécifiques destinées à promouvoir la diffusion de l'information et du savoir. Le rôle important de la famille dans l'édification d'une culture numérique a été aussi noté.

4 L'importance de l'élaboration de contenus locaux, en langues locales, a été soulignée. Grâce à un accès aux services des médias tant traditionnels que numériques il convient d'offrir des contenus qui soient adaptés aux cultures et langues des participants à la société de l'information. Certains intervenants ont souligné la nécessité d'harmoniser et de normaliser les procédures utilisées pour sauvegarder des langues orales sous forme écrite.

5 Des intervenants ont demandé aux Etats, au secteur privé et à la société civile de les aider à développer et à utiliser les TIC pour la préservation - à la fois numérisation et diffusion - de patrimoines culturels et naturels. Ils ont fait valoir que le coût de la préservation de contenus locaux est important lorsqu'on y ajoute le coût de la connectivité. Le rôle important joué par l'UNESCO dans la préservation du patrimoine culturel a été salué.

6 Des participants ont fait observer que les autoroutes de l'information compromettent au lieu d'aider la préservation de la diversité linguistique et culturelle. D'autres se sont déclarés inquiets devant les risques d'homogénéisation des contenus. Il a été pris note de la notion de "patrimoine culturel intangible", dont il n'a pas pu être rendu compte aisément. Le risque de voir disparaître des langues locales a été décrit comme le "risque de perdre son âme". D'autres participants ont par contre insisté sur le potentiel des TIC en ce qui concerne la diffusion des contenus culturels et ont parlé de l'Internet comme d'une mine de connaissances.

7 Les prix décernés dans le cadre du Sommet mondial le 10 décembre 2003 ont été jugés un excellent exemple de diversité culturelle. Ils concluaient une sélection de 800 projets, de 136 pays. La qualité des produits était élevée et aucun pays n'a dominé. C'était là l'occasion de faire preuve de diversité et d'une meilleure compréhension mutuelle, clés de voûte d'une société de l'information ouverte et libre de toute exclusion.

8 Certains intervenants ont fait observer qu'il n'existe pas de marché pour la diversité. D'autres ont fait valoir que certains aspects de la culture peuvent être commercialisés et ont donné acte au secteur privé de son rôle dans l'amélioration de l'accès à la connectivité, tout en faisant remarquer que les forces du marché ne suffisent pas à garantir la diversité des contenus. Le rôle des universités et des ONG a été considéré comme important pour aider à l'élaboration de contenus locaux et éviter l'unicité qui répond essentiellement à des considérations commerciales. Il a été recommandé de mettre à la disposition des écoles, via l'Internet, des patrimoines et des ressources biculturels et multiculturels.

9 Des participants ont insisté sur le fait que l'échange de connaissances, d'expériences et de pratiques éprouvées en matière de politiques et d'outils est important pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique aux niveaux régional et sous-régional. Ils ont par ailleurs présenté les enseignements tirés au niveau de leur pays à propos du recours à des mesures efficaces pour préserver des patrimoines culturels et linguistiques, comme le patrimoine culturel national de l'Égypte, la musique traditionnelle de Lettonie, les traditions maoris en Nouvelle-Zélande ou la pratique de langues locales ou minoritaires, notamment en Algérie, au Chili et au Maroc.

### **Liberté d'expression et propriété des médias**

10 La liberté d'expression a été reconnue comme constituant une condition nécessaire à la diversité des médias. Il a été largement admis que les États avaient un rôle critique à jouer dans l'élimination des obstacles à la liberté d'expression. Un engagement résolu de la part des gouvernements démocratiques et politiquement légitimes était nécessaire pour défendre ce principe.

11 Un certain nombre d'orateurs ont condamné la concentration des médias à l'échelle mondiale. Pour garantir la démocratie et la diversification du contenu, il convient d'éviter que de grands conglomérats de médias ne contrôlent l'accès à l'information.

12 Il faut encourager l'élaboration d'une législation nationale qui garantisse l'indépendance et le pluralisme des médias ainsi que la liberté d'expression. Plusieurs orateurs ont relevé le besoin d'inscrire la liberté d'expression dans la Constitution. Cette mesure devait s'accompagner d'une volonté politique. Les orateurs ont également souligné que les dispositions juridiques devaient faire l'objet d'une application judiciaire.

13 Un orateur a indiqué que la notion de responsabilité telle qu'elle est énoncée dans le projet de Déclaration devrait être remplacée par celle de professionnalisme dans le cas des journalistes. Le professionnalisme et la mise en place d'une culture professionnelle favoriseraient la déontologie des médias. D'autres ont fait valoir qu'il fallait conserver cette notion de responsabilité. Plusieurs orateurs ont estimé que l'État et les tribunaux avaient un rôle important à jouer dans la garantie de cette déontologie des médias. Il a également été souligné que le professionnalisme exigeait que les journalistes reçoivent une formation.

14 Un certain nombre d'orateurs se sont déclarés favorables à une autorégulation des médias. Toutefois, il a été souligné que cette autorégulation devait elle-même faire l'objet d'une réglementation et que des dispositions juridiques étaient également nécessaires pour que les médias communautaires et les radiodiffuseurs privés agissent en toute indépendance. L'accent a été mis sur le besoin d'une collaboration entre radiodiffuseurs publics et privés.

15 Plusieurs orateurs ont souligné le rôle que les médias traditionnels et les médias communautaires ont à jouer pour garantir la liberté d'expression. La famille et les établissements d'enseignement ont été désignés comme l'élément de base de toute culture de la liberté d'expression.

16 Des orateurs ont fait valoir que c'étaient les pauvres qui, pour diverses raisons, rencontraient les plus grands problèmes en matière de liberté d'expression. Les médias avaient un rôle particulier à jouer dans ce domaine et devaient faire davantage d'efforts pour aider les pauvres et les personnes vulnérables à exercer leur droit à la liberté d'expression.

17 Un appel a été lancé aux journalistes pour qu'ils ne permettent pas au terrorisme de saper les principes de la démocratie et de la liberté d'expression.

### **Droit et éthique sur l'Internet**

18 Les participants ont invité toutes les parties prenantes à prendre davantage conscience de la dimension éthique de l'utilisation des TIC. L'utilisation des TIC et la création de contenus devraient se faire dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales d'autrui.

19 Des orateurs ont reconnu l'importance de l'éthique dans la société de l'information qui devrait promouvoir la justice et la dignité de la personne. Des mécanismes de contrôle s'imposent dans la société si l'on veut éviter les utilisations abusives des TIC fondées notamment sur la haine, l'extrémisme, le fondamentalisme, la violence, la discrimination raciale et la xénophobie.

### **Propositions et recommandations concrètes**

20 Les propositions et recommandations concrètes suivantes ont été formulées par les participants:

- Sensibiliser les moteurs de recherche tels que Google, au besoin de prévoir l'usage des langues locales et de renforcer leurs capacités de recherche dans ces langues.
- Lancer une initiative pour promouvoir le développement et l'utilisation des systèmes de traduction.
- Elaborer une convention internationale pour la protection contre le pollupostage.
- Envisager d'élaborer des conventions internationales permettant aux utilisateurs de s'appuyer sur le contenu existant sans enfreindre la législation en vigueur en matière de droits d'auteur.

## ANNEXE ...

### **Résumé du Président de la table ronde 3: Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire**

11 décembre 2003, 15 heures - 17 heures

Président/Animateur: M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

1 La troisième table ronde qui s'est tenue le 11 décembre 2003 était présidée par M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement. Elle était axée sur les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire.

2 Le débat a essentiellement porté sur le renforcement des capacités, le rôle des TIC pour parvenir à une croissance économique soutenue et un développement durable, ainsi que sur la façon dont les TIC peuvent apporter une certaine part d'innovation dans la fourniture de services sociaux, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le débat pendant lequel des engagements forts ont été pris en faveur des objectifs de développement pour le Millénaire, a fait apparaître que les TIC étaient véritablement le pivot du développement.

3 Il a été largement reconnu que les TIC pourraient permettre d'atteindre plus rapidement les objectifs de développement au niveau international en améliorant l'éducation, la productivité du travail et la création d'emplois, par exemple par le biais de centres d'appels ou en créant des contenus locaux. Les TIC pourraient aussi être des outils efficaces pour lutter contre les maladies, et pour encourager le respect universel des droits de l'homme, de la démocratie et des libertés fondamentales.

#### **Renforcement des capacités**

4 On a reconnu qu'il fallait une action ciblée pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire et pour soutenir l'infrastructure de la société de l'information. Plusieurs interventions ont illustré comment la prise en compte des TIC dans les stratégies de développement nationales avait aidé certains pays à se rapprocher de ces objectifs. Des orateurs ont fait part de l'expérience de leurs pays respectifs qui ont su, par des moyens efficaces, surmonter les obstacles qui les empêchaient de tirer pleinement parti du potentiel offert par les TIC: cyberstratégie mise en place par le Gouvernement du Bangladesh, utilisation des TIC à Cuba dans le domaine de la santé et de l'éducation, passation de marchés électronique en Roumanie, initiative sur le large bande en Asie et Programme Tiger Leap en Estonie, etc.

5 Des participants ont également mis en évidence un certain nombre d'obstacles qui ne sont pas nouveaux et qui empêchent d'avoir largement accès aux TIC, notamment l'explosion démographique dans les pays en développement, l'instruction élémentaire insuffisante, la fuite des cerveaux, l'absence de sources d'énergie fiables et l'absence d'une infrastructure TIC de base. Il a également été admis que les petits Etats insulaires en développement avaient besoin d'une assistance technique pour faire face aux problèmes particuliers qu'ils rencontrent pour développer la connectivité, en raison des coûts élevés liés à leur isolement. La situation particulière des pays les moins avancés (PMA) a, elle aussi, été soulignée.

6 Certains orateurs ont mis l'accent sur la nécessité de développer les ressources humaines et de prendre en compte les besoins des groupes vulnérables. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, on a constaté que les femmes et les personnes âgées étaient des groupes souvent marginalisés. Il a fallu prendre des mesures particulières pour les intégrer aux cyberstratégies, mesures qui ont fait intervenir à la fois les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. On a souligné que tous les groupes de population, y compris les jeunes, devaient être impliqués dans l'édification de la société de l'information.

7 Le rôle crucial des partenariats entre pays développés et pays en développement ainsi qu'entre pays développés et entre pays en développement, en particulier dans les domaines de la recherche-développement, du transfert de technologies, du secteur manufacturier et de l'utilisation des produits et des services TIC a été souligné. Il a généralement été admis que le coût de mise en place d'une infrastructure TIC ambitieuse, en particulier de réseaux large bande et de connexions Internet grande vitesse nécessitait une réponse audacieuse des institutions financières internationales.

8 On a estimé que les droits de propriété intellectuelle constituaient un aspect important de l'édification d'une société de l'information ouverte. Il importe d'établir un équilibre judicieux entre les droits et les responsabilités des détenteurs de droits de propriété intellectuelle, et ce en offrant davantage de logiciels à source ouverte et en pratiquant des prix particuliers pour les produits et les services TIC. Il a été proposé que les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les exceptions concernant les médicaments soient étendus à des domaines comme l'éducation, et qu'il y ait une plus grande souplesse en matière de droits et de propriété intellectuelle car ces droits constituent un obstacle à un accès financièrement plus abordable et à un partage plus large du savoir. A cet égard, la volonté politique est déterminante.

### **Développement durable et croissance économique soutenue**

9 Plusieurs orateurs ont reconnu que la fracture numérique était non seulement entre les pays mais aussi à l'intérieur des pays. Un problème essentiel que posent les objectifs de développement pour le Millénaire est de savoir comment intégrer dans les cyberstratégies nationales les perspectives TIC en faveur des pauvres afin de réduire les fractures numériques nationales qui sont souvent beaucoup plus marquées que la fracture internationale. La croissance économique est le principal moyen qui permettra de réduire les fractures numériques. On a fait observer que les politiques nationales encourageant un investissement productif et permettant en particulier aux petites et moyennes entreprises d'apporter les modifications nécessaires et de s'adapter pour tirer parti des avantages des TIC seront vraisemblablement les plus efficaces. Les autorités nationales et locales ont besoin d'élaborer des politiques qui intégreront les contenus locaux et les réseaux TIC dans la vie de tous les jours et qui stimuleront les petites entreprises et de nombreux services sociaux très divers.

10 Il faut actualiser les politiques de coopération en matière de développement pour aider les pays en développement à repenser leurs cyberstratégies nationales. Pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire, il faut mettre en place des stratégies adaptées aux conditions locales et mettant à contribution le secteur public, le secteur privé et la société civile. A Cuba, par exemple, l'utilisation de l'énergie solaire pour les ordinateurs a permis d'augmenter le nombre d'étudiants dans les zones rurales.

11 Un certain nombre d'orateurs ont été d'avis que la libéralisation du secteur des télécommunications était une mesure essentielle pour faire baisser le coût de l'accès aux TIC pour le développement. De nombreux orateurs ont également prôné l'ouverture des marchés publics, en particulier en utilisant l'Internet et les services en ligne qui pourraient améliorer considérablement l'accès pour les citoyens et réduire les coûts pour le secteur public.

12 De nombreux orateurs ont estimé que les Nations Unies étaient l'un des cadres les plus importants pour mobiliser les TIC en faveur du développement. On a toutefois largement reconnu que la technologie a souvent dépassé la capacité des institutions locales, nationales et internationales à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. En raison de faiblesses institutionnelles exacerbées par le manque de ressources, de nombreux Etats dans le monde ont beaucoup de mal à créer et à maintenir un cadre adéquat pour réduire la fracture numérique.

### **Recommandations**

- Les donateurs internationaux devraient aider à financer les TIC pour le développement.
- Mettre en place un fonds pour les logiciels à source ouverte qui permettrait aux pays en développement de faire des progrès pour ce qui est de l'accès aux TIC à un moindre coût et qui pourrait également ouvrir de nombreuses nouvelles perspectives pour le téléenseignement et la fourniture de toute une gamme de services dans les zones rurales et isolées.
- Les Nations Unies devraient offrir dans les institutions régionales et multilatérales, une plate-forme plus solide pour stimuler le partage des expériences et des meilleures pratiques en ce qui concerne la promotion de la société de l'information, éventuellement en créant des "technoparcs".
- Le suivi de la phase de Genève du SMSI (2003) devrait être axé sur la mise en oeuvre des cyberstratégies nationales et sur les méthodes permettant de suivre leur impact.
- Jusqu'à la phase de Tunis du Sommet (2005) la priorité devrait être accordée à la formation et au renforcement des capacités.
- En vue de la phase de Tunis du Sommet en 2005, on pourrait élaborer un document blanc dans lequel on chercherait à définir les critères régissant la société de l'information.
- Les Nations Unies devraient examiner l'incidence des droits de propriété intellectuelle sur les droits de l'homme et sur la pauvreté.
- Les fonds versés par les donateurs devraient être affectés aux pays en développement, via le PNUD, afin de mettre en place des sites d'accès public.

**[Annexes restantes à inclure]**